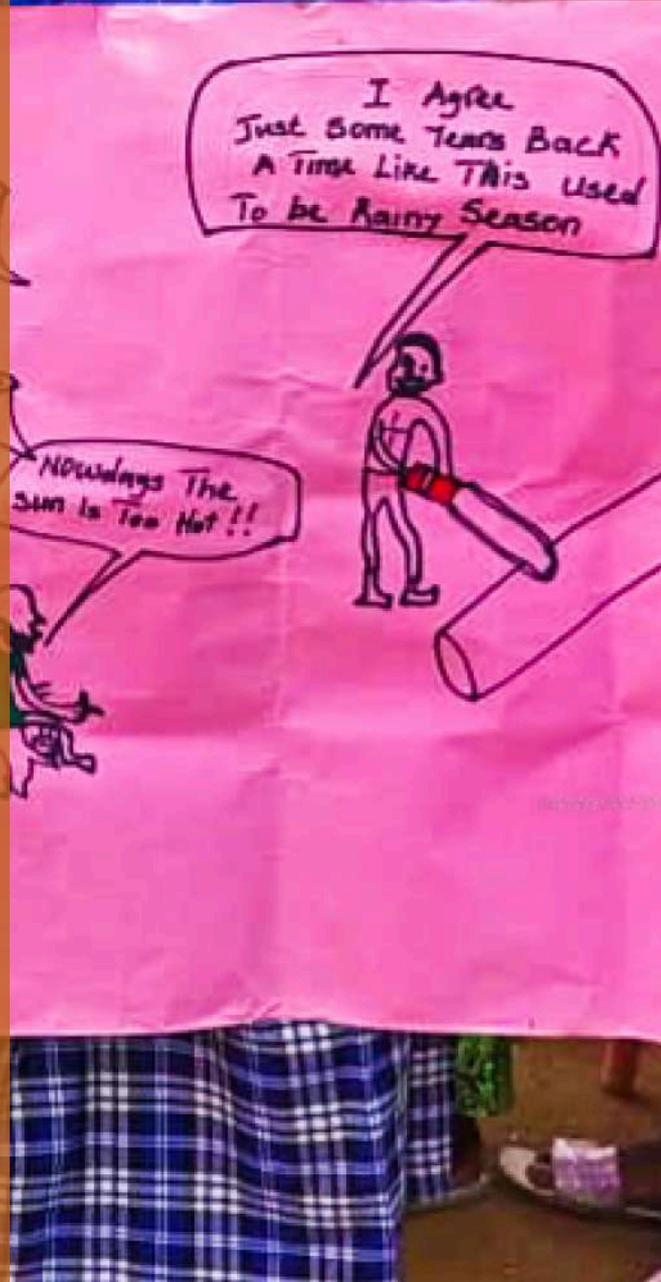




# Rapport Annuel D'activités 2021 - 2022



# SOMMAIRE

Mot du Président .....	1
Notre histoire .....	2-3
Notre Gouvernance .....	4
Nos actions sur le terrain.....	5
Plaidoyer.....	6-8
Éducation Environnementale.....	9-16
Soutien à l'éducation.....	17-18
Partenaires.....	19

*Agir et Avancer Ensemble*



## 2022, une année pleine d'actions sur le terrain...

La crise sanitaire à covid 19 qui a secoué le monde entier en 2020 a eu un impact négatif sur nos activités, elle ne nous a pas permis de nous déployer véritablement sur le terrain, avec des mesures restrictives qui avaient été prises afin de limiter la mobilité des personnes. Dans ce contexte difficile nous avons compte tenu de nos moyens très limités continué à travailler surtout dans la recherche des partenaires avec qui nous nous pouvons établir des relations solides afin d'être plus présents sur le terrain



2022; a été une riche en activités. Nous avons été plus présents auprès de nos bénéficiaires à travers la mise en œuvre des projets dans les domaines de la protection de l'environnement, le plaidoyer et L'éducation. Plus de 5 000 personnes ont été touchées par ces projets. En ce qui concerne ces différents projets, nous les avons réalisés grâce aux soutiens de nos partenaires à l'instar de la GIZ PROFE, GLOBAL GREEN GRANTS FUND, et ils portaient sur l'éducation environnementale à travers les campagnes de sensibilisation auprès des jeunes scolarisés et non scolarisés, le plaidoyer sur le respect des intérêts des populations riveraines autour de la carrière de pierres de Makénéné et la promotion de l'excellence scolaire qui s'est rendue à sa cinquième édition

Dans un contexte en pleine mutation où tout bouge en permanence, la DYPAMAK compte bien s'y adapter. C'est ainsi que dans sa vision globale , nous comptons en 2023 restructurer notre organisation avec une nouvelle dénomination et des objectifs bien précis, avec une emphase sur des activités en lien avec les objectifs de développement durable. La problème du changement climatique ne sera pas en reste au regard de ses effets que nous observons autour de nous avec des conséquences sur l'agriculture , l'environnement et la santé humaine

Que l'ensemble des acteurs, cités ou non, qui coopère avec DYPAMAK pour améliorer des conditions de vie décentes aux populations nécessiteuses soit ici remercié pour son engagement aux côtés des bénévoles et membres de la DYPAMAK, dont je salue également l'engagement sans faille.

Confiance donc et longue vie à DYPAMAK qui, grâce aux énergies et soutiens de tous, célébrera ses 10 ans en 2023

Le Président

Tcheubeba Benjamin

# NOTRE HISTOIRE

**A**ssociation sans but lucratif (ASBL), créée en 2012 et légalisée en 2013, DYPAMAK s'inscrit dans une logique sociale d'aide au développement par l'accompagnement des populations pour la réussite de leurs projets et la contribution à l'amélioration de leur bien-être, dans un souci de pérennité. Les actions de DYPAMAK privilégient le long terme.

La force de DYPAMAK repose sur une étroite collaboration avec les différents acteurs issus du territoire national, ainsi que sur un réseau de soutien large et diversifié. La DYPAMAK se déploie dans quatre secteurs d'activités (éducation, santé, gestion des ressources naturelles et défenses des intérêts des populations) qui répondent au mieux à la situation précaire des populations et plus particulièrement de celle des enfants, jeunes et femmes. La DYPAMAK s'appuie sur des partenariats avec des structures implantées sur le plan national et international, en lien avec ses domaines d'intervention.

La DYPAMAK est une association sans but lucratif qui a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations.



## Vision

Un monde juste, équitable et solidaire où toutes les couches sociales participent au développement durable.

## MISSION

- Appuyer et accompagner les populations et couches vulnérables en vue de leur autopromotion et la défense de leurs droits.
- Appuyer et accompagner les populations et couches vulnérables en vue de leur autopromotion et la défense de leurs droits.

## OBJECTIFS

- Renforcer le leadership et le volontariat jeune ;
- Encadrer le développement des initiatives entrepreneuriales ;
- Sécuriser les droits des couches vulnérables
- Faciliter les bonnes pratiques agropastorales respectueuses de l'environnement ;
- Promouvoir et encourager l'éducation des enfants et des jeunes ;
- Promouvoir et faciliter la bonne santé des populations.
- .

## QUELQUES CHIFFRES EN 2022



5 000 bénéficiaires



03 projets réalisés



01 nouveau partenaire

La solidarité est la valeur fondatrice de notre association. Dypamak est un espace d'échanges, de fédération d'énergies, de compétences et d'engagement de chacun. Nous mettons tout en œuvre pour combattre l'injustice et le mal être qui frappent les populations en permettant la mise en place d'actions de terrain pertinentes et inscrites dans la durée. Chaque action de terrain entreprise est fondée sur l'écoute des

besoins des populations. A notre sens, le respect de la culture et de l'environnement des communautés est une valeur fondamentale. Notre réseau de solidarité est avant tout à visage humain, entre des personnes qui se connaissent, qui sont en lien et ont quelque chose en commun



## DOMAINES D'INTERVENTION

Éducation



Santé

Plaidoyer

Gestion des ressources naturelles



Une équipe de 15 membres

DYPAMAK met à disposition les compétences de ses membres et bénévoles pour la conception et la réalisation de ses projets



Solidaires depuis 10 ans

DYPAMAK est une association sans but lucratif, laïque et apolitique. Elle a été créée en 2012 et œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des populations



Adhésion aux réseaux

DYPAMAK est membre de plusieurs réseaux associatifs à l'instar de IFI SYNERGY GROUP, CS4ME

## NOUS SOUTENIR



Adhérer

Votre adhésion témoigne de votre solidarité envers l'objet de notre association. Votre soutien moral et financier renforce notre légitimité, il est un élément indispensable à la bonne poursuite de notre mission



Faire un don

Souhaitez-vous faire un geste de cœur pour améliorer les conditions de vie des populations vulnérables ? Alors faites un don à la DYPAMAK



Contribuer aux projets

Que vous soyez au Cameroun ou à l'international, vous pouvez agir bénévolement en donnant de votre temps pour nos projets, aider à la re-cherche des financements, assurer le suivi des activités sur le terrain etc.



Devenir partenaire ou mécène

ONG nationales et internationales, entreprises vous pouvez créer une identité solidaire forte de votre organisation en devenant un incubateur de solutions aux besoins des popula-tions

# NOTRE GOUVERNANCE

La DYPAMAK est une association de droit camerounais à but non lucratif, laïque et apolitique. Ses textes lui confèrent trois instances: l'Assemblée Générale, le Bureau Exécutif et la Coordination

## Assemblée Générale

Elle se tient deux fois l'an soit chaque six mois. Tous les adhérents y sont conviés. Son rôle : Approuver les comptes, le rapport moral et d'activités, définir la politique générale, voter le budget et élire les membres du bureau exécutif

## Bureau Exécutif

il est composé de sept membres et se réunit quatre fois l'an. Son rôle : préparer le plan d'actions, arrêter le budget et les comptes annuels, valider les projets. Les membres (Président, Vice-président, contrôleur financier, rapporteur et conseillers) sont élus chaque quatre ans par l'assemblée générale

## Coordination

L'équipe des personnels, animée par le coordonnateur qui assure la gestion quotidienne des activités. Son rôle : Identification et suivi des projets, recherche des financements, communication, animation des partenariats, comptabilité et appui aux bénévoles

## ÉQUIPE

### BUREAU EXÉCUTIF



Tcheubeba Benjamin  
*Président*



Fomou Nyamsi Aimé  
*Rapporteur*



Tchoumi Basile  
*Contrôleur financier*



Heutchou Germain  
*Conseiller N°1*



Ndjinkeu Williane  
*Conseiller N°2*

### COORDINATION



Fomou Nyamsi Aimé  
*Coordonnateur*



Ndemou Yves Magloire  
*DAF*



Pigname J. Théodore  
*Chargé des programmes*



Atchomi Aristide Narcisse  
*Chargé communication*



# NOS ACTIONS SUR LE TERRAIN

L'année 2021–2022 contrairement à la précédente qui a été marquée par la crise sanitaire Covid-19, a été très riche en activités qui sont en adéquation avec notre vision et nos différents domaines d'actions Nos actions ont porté sur la protection de l'environnement, la défense des intérêts des populations (plaidoyer) et le soutien à l'éducation

## PLAIDOYER

*Phase II du Projet « plaidoyer pour le respect des droits des populations riveraines autour de la carrière de pierres de Makenene »*

**G**arantir et renforcer les capacités des populations dans la défense de leurs droits, est un aspect important dans la consolidation de la paix sociale et la prise en compte de leurs intérêts dans la réalisation des projets dans la commune de Makéné. Nous avons mis en œuvre un projet portant sur le plaidoyer de janvier 2021 à Juillet 2022, dont l'objectif était de sensibiliser, former et défendre les intérêts des populations dans le cadre du projet d'exploitation de la carrière de pierres de Makéné par l'entreprise chinoise SYNOHYDRO CORPORATION LIMITED

Ce projet est entré dans sa phase II en 2022 avec comme objectif principal le suivi de la mise en œuvre des prescriptions du gouvernement à l'endroit de l'entreprise à la suite des revendications portées par les populations lors de la phase I du projet « *plaidoyer pour le respect des droits des populations riveraines autour de la carrière de pierres de Makéné* »

Ces prescriptions étaient les suivantes :

- **Aménagement** de l'axe routier Inter N°4 (Gendarmerie Nationale- Village Babitchoua) d'une distance de 1.95 km
- **Construction** du forage au quartier carrière
- **Publication** aux populations du plan de remise en l'état du site de la carrière
- **Réévaluation** des biens des populations surtout des habitats détruits par des tirs issus de la carrière

## PLAIDOYER

Afin de mobiliser les populations, pour évaluer le niveau de réalisations de ces résolutions et en déceler les manquements, nous avons mené plusieurs actions et activités tant au niveau des communautés qu'au niveau du gouvernement et des partenaires techniques et financiers. Ces actions sont les suivantes :

### **Collecte des données, et réalisation de la cartographie des habitats des populations détruits par les tirs issus de la carrière de pierres**

Afin de mieux identifier les personnes sinistrées, une équipe de trois personnes avait été mobilisée durant trois jours pour collecter les données auprès des personnes qui ont été affectées par ces tirs. Au terme de ce travail il ressort que trente maisons ont été détruites affectant près de cent personnes

### **Organisation d'une réunion avec les communautés et les associations membres du réseau**

Nous avons organisé une réunion avec les communautés et les membres de la coalition à l'effet de définir les mécanismes de suivi des prescriptions du gouvernement sur le plan local. Y avaient pris part les jeunes, les hommes et les femmes. Au terme de cette réunion un comité local de suivi des prescriptions a été mis en

place. Ce comité coordonné par la Dypamak était constitué de six personnes à savoir cinq hommes et une femme

### **Organisation d'un atelier de sensibilisation et formation sur les stratégies et actions de plaidoyer**

Nous avons organisé un atelier de sensibilisation et formation des différentes catégories de la population et les associations membres du réseau sur les stratégies et actions de plaidoyer. Un consultant a été mobilisé à cet effet, l'objectif était d'outiller ces participants afin qu'ils puissent défendre leurs droits dans des projets à venir

### **Production du rapport de suivi des prescriptions**

L'équipe du comité local a mené des descentes sur le terrain à l'effet d'évaluer le niveau de mise en œuvre des différentes prescriptions du gouvernement à l'endroit de l'entreprise S I N O H Y D R O CORPORATION LIMITED. Au terme de ces

descentes un rapport a été rédigé en ressortant ce qui a été fait et ce qui ne l'a pas été.

### **Conduite d'un plaidoyer auprès des administrations**

Au vu des conclusions du rapport nous avons déposé ledit rapport auprès de plusieurs administrations (MINEPDED, MINFOF, MINTP, MINMIDT, Cellule BAD, MINAT) et de SINOHYDRO Cette action a déclenché une mission du Ministère de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable (MINEPDED) composée des personnels des services centraux et déconcentrés. Au terme de cette mission, le MINEPDED nous a adressé une correspondance dans laquelle elle a émis un certain nombre de recommandations à l'endroit de l'entreprise sur les prescriptions non mises en œuvre. En plus du MINEPDED nous avons aussi reçu une correspondance du Ministère des Mines et du Développement

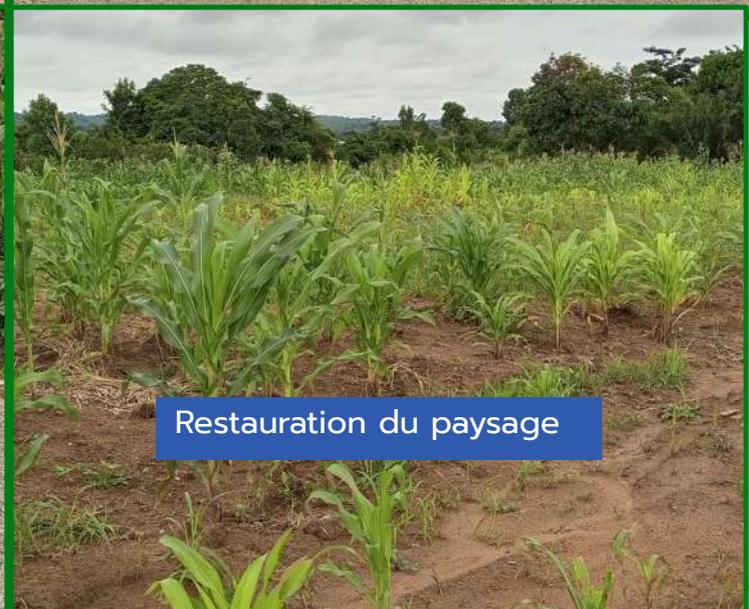
Technologique (MINMIDT) sur le cas de la réévaluation des biens (habitats) des populations

**Production d'un mini documentaire sur les actions de plaidoyer menées autour de la carrière de pierre de Makéné**

Afin de pérenniser les actions menées dans le cadre de ce plaidoyer autour de l'exploitation de la carrière de pierres de Makéné, nous avons fait descendre un journaliste sur le terrain afin de produire un mini-documentaire sur ce qui a été fait depuis le début jusqu'à ce jour.



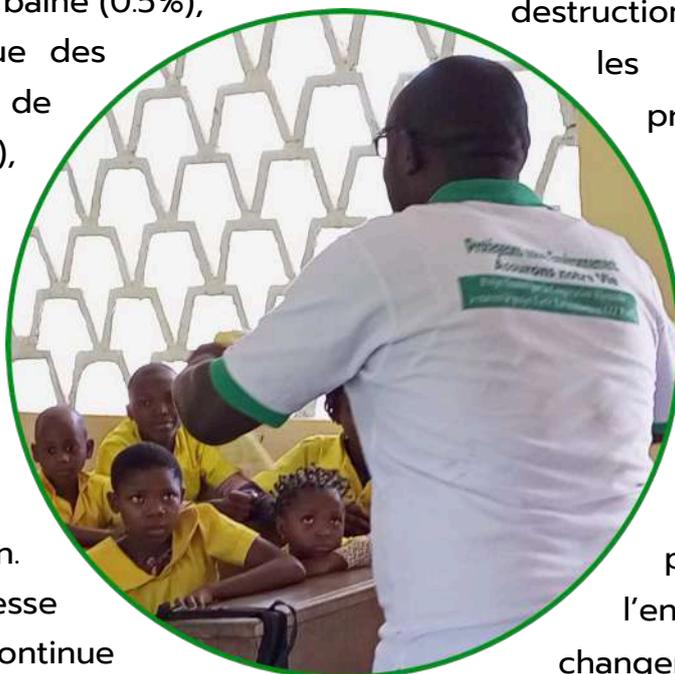
### Quelques réalisations



# ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

*Projet « mobilisation des jeunes scolarisés et non scolarisés pour la protection des forêts et de l'environnement dans l'arrondissement de Makénéne »*

En moins de 10 ans, et selon les résultats de l'étude référence (mars 2021) l'arrondissement de Makénéne a connu une forte déforestation, et 98 % des populations affirment que cela est due à l'expansion urbaine (0.5%), l'exploitation anarchique des forêts (82%), aux feux de brousse (15%), l'utilisation des pesticides (1.5%) et à l'intensification de l'agriculture (1%) notamment avec la culture du cacao dont la localité est un grand bassin de production. Alors que la forêt régresse fortement, la pression continue d'être toujours aussi forte surtout ces trois dernières années avec l'afflux des déplacés de la crise anglophone. Malgré ces constats, on note une faible prise de conscience des populations sur le phénomène alors que quelques conséquences deviennent de plus en plus visibles augmentation de la température, rareté du bois de chauffe, changement climatique, baisse de la productivité, perturbation du calendrier agricole etc...



Le projet qui a commencé en 2021 et s'est achevé en 2022, visait à accroître les connaissances des jeunes scolarisés et non scolarisés de l'Arrondissement de Makénéne sur les effets néfastes de la destruction de l'environnement et les bonnes pratiques de protection de l'environnement

Dans l'optique d'éveiller les consciences des jeunes scolarisés et non scolarisés sur les problématiques de protection de l'environnement et de changement climatique, une stratégie d'intervention a été adoptée à travers la réalisation de plusieurs activités

## Objectif

Accroître les connaissances et promouvoir les bonnes pratiques chez les jeunes scolarisés et non scolarisés de l'arrondissement de Makénéne sur la préservation des forêts et de l'environnement.

# ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

## Résultats obtenus

L'ensemble des activités mises en œuvre de novembre 2021 à octobre 2022 a permis d'obtenir les résultats suivants:

### • Organisation de l'atelier de validation des messages de sensibilisation

Les messages de sensibilisation ont été validés lors de la réunion tenue le 14 décembre 2021 au siège de la DYPAMAK à Makénéne avec l'appui des partenaires tels que les responsables de l'éducation de base et des enseignements secondaires, le MINFOF, le

MINEPDED, MINADER, et les autorités administratives. Au cours de cet atelier, il était question de «amender et valider les messages de sensibilisation qui devraient apparaître sur les différents outils de sensibilisation. Les participants au nombre de seize (16) étaient répartis comme suit

Tableau 1 : Liste des participants à l'atelier

N°	Participants	Nombre
1	Personnels projet (DYPAMAK)	04
2	Sectoriels (MINEPDED, MINADER, MINFOF)	06
3	Responsables de l'éducation	03
4	Autorités administratives	03
Total		16



Photo 1 : Photo de famille des participants à l'atelier

### • Tenue de l'atelier de création de la plate-forme des CAN

Cet atelier qui s'est tenu le 19 Janvier 2022 visait initialement à mettre en place une plate-forme regroupant les Clubs des Amis de la Nature issus de quatre (04) différents établissements d'enseignement secondaires. Compte tenu de l'inexistence des CAN dans deux établissements scolaires à savoir le lycée de Nyokon et Cetic de Makénéne, la plate-forme est finalement constituée des membres des CAN de deux établissements secondaires (Lycée classique et bilingue de Makénéne). Au cours de cet atelier qui a vu

la participation de seize (16) personnes, le bureau, la charte et le plan de la plate-forme ont été élaborés

### • Tenue de deux ateliers de redynamisation des CAN

Deux ateliers se sont respectivement tenus les 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 2022 au lycée bilingue et classique de Makénéne. Le but de ces ateliers était de redynamiser les Clubs des Amis de la Nature desdits établissements à travers l'élaboration d'un

plan d'actions. Après la présentation de l'état des lieux par les coordonnateurs des différents CAN et l'identification des activités, un plan d'actions pour chaque CAN a été élaboré. Ces deux ateliers ont vu la participation de cinquante une (51) personnes.

#### • Conception et production des outils de sensibilisation

À la suite de l'atelier de validation des messages de sensibilisation cinq (05) consultants ont été mobilisés pour la traduction des messages dans cinq (05) langues à savoir le français, l'anglais, le Mahbelema, Nyigno'o et le Pidgin. Par la suite (02) consultants ont été mobilisés pour la conception des outils de sensibilisation à savoir les affiches, les flyers, les boîtes à images ; le guide des animateurs ; une capsule vidéo et des PAD audios.

#### • Sélection des animateurs communautaires

Dans l'optique de divulguer au maximum les informations sur les problématiques de la

déforestation, de la mauvaise utilisation des pesticides et des bonnes pratiques de protection de l'environnement, des jeunes sous l'appellation « **A n i m a t e u r s Communautaires** » ont été sélectionnés pour sensibiliser les jeunes non scolarisés au sein des quartiers et villages de Makénéne à travers des sessions de causeries éducatives. Le choix de ces animateurs était fait selon les critères suivants :

- **Résider** de manière permanente dans l'arrondissement de Makénéne ;
- **Être jeune** ; âgé de 25 à 35 ans et plus
- **Être dynamique** ;
- **Savoir** lire et écrire le français, parler une des langues locales est un atout ;
- **Avoir** une expérience dans les causeries éducatives et la mobilisation communautaire

Au total vingt-cinq (25) animateurs communautaires issus de neuf (09) quartiers soit deux par quartier et six (05) villages soit deux pour certains villages et un pour d'autres ont été

sélectionnés. Parmi ces jeunes il y avait sept (07) de sexe féminin et dix-huit (18) de sexe masculin.

#### • Organisation de l'atelier de formation des animateurs communautaires

Après la sélection des animateurs communautaires un atelier a été organisé du 06 au 07 octobre 2022 à l'endroit de ces derniers. L'objectif général de l'atelier était de renforcer les capacités de 25 animateurs communautaires à l'organisation, et à l'animation des causeries environnementales sur la déforestation, les conséquences de la mauvaise utilisation des pesticides et les bonnes pratiques de protection de l'environnement autour de sept (07) modules. Au terme de l'atelier les animateurs communautaires ont été bien outillés entre autres sur l'organisation et les techniques d'animation d'une causerie éducative.

#### • Organisation des causeries éducatives

Les causeries éducatives se sont déroulées du 09 octobre au 26 octobre 2022. L'organisation des causeries

éducatives avait pour objectif de sensibiliser sept cent cinquante (750) jeunes non scolarisés issus de cinq (05) villages et neuf (09) quartiers sur les problématiques liées aux causes et conséquences de la déforestation, de la mauvaise utilisation des pesticides et des actions ou attitudes à adopter pour protéger l'environnement. Chaque animateur communautaire organisait une (01) causerie regroupant au moins 30 personnes chacune ; soit vingt-cinq (25) causeries éducatives tenues par vingt-deux (22) animateurs communautaires dans cinq (05) villages et neuf (09) quartiers.

Les animateurs communautaires avaient comme outil de sensibilisation principal des boîtes à images portant sur des deux (02) thématiques : Causes et conséquences de la déforestation, mauvaise utilisation des pesticides. En plus des boîtes à images il y avait des flyers (distribués aux participants) et des guides de l'animateur. Afin de rendre leurs causeries dynamiques et participatives, les animateurs faisaient recours à des techniques comme les photo-

langages et les jeux de questions-réponses.

Au total vingt-cinq (25) causeries éducatives ont été organisées, et elles ont permis de sensibiliser directement six cent vingt (620) jeunes soit trois cent quatre-vingt-dix (390) jeunes de 35 ans et moins (101 femmes 289 hommes) et deux cent trente (230) personnes de plus de 35 ans (38 femmes et 192 hommes). Ces résultats ont atteint un taux de réalisation de 82,66% des résultats attendus de l'activité, qui étaient de sept cent cinquante (750) jeunes âgés de 35 ans et moins

#### Répartition par sexe des personnes touchées

Les données du tableau ci-dessous indiquent que la répartition par sexe des personnes directement touchées varie d'un village/quartier à un autre. De manière globale, la proportion des hommes sensibilisés est supérieure à celle des femmes. Sur six cent vingt (620) personnes, quatre cent quatre-vingt-un (481) sont des hommes soit **77,58 %**,

contre cent trente-neuf (139) femmes soit **22,42 %**

Il en est de même pour les jeunes de 35 ans et moins où sur trois cent vingt dix (390), les hommes représentent deux cent quatre neuf (289) soit **74,10 %**, et les femmes cent un (101) soit **25,90 %**

Pour des personnes de plus de 35 ans, sur deux cent trente (230) cent quatre-vingt-douze (192) représente les hommes soit **83,47 %** contre trente-huit (38) femmes soit **16,53 %**



Fig 1 & 2 : Représentation graphique Des personnes touchées par sexe

Tableau 2: Répartition des personnes touchées par sexe

N°	Localités	Personnes touchées			inférieure ou égal à 35 ans			Plus de 35 ans		
		FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
1	Barrière	8	28	36	8	12	20	0	16	16
2	Carrière	10	35	45	6	17	23	4	18	22
3	Hôpital	2	42	44	1	33	34	1	9	10
4	Makéné- centre	28	30	58	17	17	34	11	13	24
5	Makéné- Est	9	37	46	6	14	20	3	23	26
6	Mock- Centre	6	41	47	4	30	34	2	11	13
7	Mock-Sud	12	28	40	7	17	24	5	11	16
8	Ngokop	5	40	45	5	28	33	0	12	12
9	Town Water	13	31	44	11	13	24	2	18	20
10	Kinding Ndé	11	68	79	7	33	40	4	35	79
11	Kinding Ndjabi	14	47	61	9	26	35	5	21	26
12	Nyokon 1	4	21	25	4	18	22	0	3	3
13	Nyokon 2	4	23	27	4	23	27	0	0	0
14	Nyokon 4	13	10	23	12	8	20	1	2	3
<b>TOTAL</b>		<b>139</b>	<b>481</b>	<b>620</b>	<b>101</b>	<b>289</b>	<b>390</b>	<b>38</b>	<b>192</b>	<b>230</b>



Planche à photos des séances de causeries éducatives :

# ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

## Résultats obtenus

- Conception des sketches, récits, organisation des campagnes de sensibilisation et planting des arbres dans des établissements scolaires

Les campagnes de sensibilisation se sont déroulées du 12 octobre au 26 octobre 2022 dans dix (10) établissements scolaires soit six (06) du primaire et quatre (04) du secondaire. Au cours de ces campagnes l'équipe du projet a distribué des flyers (1200) aux participants et apposé des affiches (60) dans les différents établissements. Les langues utilisées lors des campagnes étaient le Français et l'Anglais. Au terme de ces campagnes deux mille trois cent quatre-vingt-dix (2390) élèves tous âgés de moins de 35 ans ont été directement touchés. Ces résultats ont atteint un taux de réalisation de 191,2% des résultats attendus de l'activité, qui étaient de mille deux cent cinquante (1250) élèves

De manière opérationnelle, dix (10) campagnes de sensibilisation ont été organisées dans les établissements scolaires. Des flyers ont été distribués aux participants et des affiches apposées dans les différents établissements scolaires. Afin de rendre les campagnes dynamiques et participatives, les animateurs faisaient recours à des techniques comme les photolangages et les jeux de questions-réponses. En plus de ces techniques qui rendaient les campagnes dynamiques ; il y avait aussi des intermèdes au cours desquels les élèves des établissements scolaires d'enseignement primaire, présentaient des récits et sketches conçus par des enseignants portant sur la protection de l'environnement et des forêts. Compte tenu des effectifs, ces campagnes se tenaient soit dans

les salles de classe soit dans la cour de l'école.

- Répartition des élèves touchés par types d'établissements

Les données du tableau ci-dessous indiquent que la répartition par types d'établissements scolaires des élèves directement touchés varie d'un type d'établissement à l'autre. De manière globale, les établissements d'enseignement primaire ont eu mille quatre cent cinquante-cinq (1455) élèves touchés soit **60,88 %** contre neuf cent trente-cinq (935) pour les établissements secondaires soit **39,12 %**

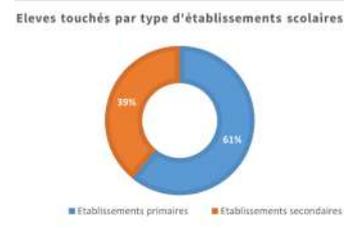


Fig 3: : Élèves touchés par type d'établissements scolaires

Tableau 3: Répartition des élèves touchés par type d'établissements scolaires

N°	Types Établissements scolaires	Nombre d'élèves touchés
1	Établissements primaires	1455
2	Établissements secondaires	935
<b>Total</b>		<b>2390</b>

• Répartition des élèves touchés par établissements scolaires

Au regard des données l'école primaire catholique bilingue Saint Joseph groupe 1 est l'établissement qui a eu le plus grand nombre d'élèves les plus touchés lors des campagnes. Elle enregistre 16,73 % des élèves globalement sensibilisés. Suivie par Christ the king Bilingual Primary School (15,89 %), le lycée de Makénééné (15,69%), l'école publique de la carrière (14,64%), le Cetic (10,87%), le lycée bilingue de Makénééné (8,36%), école

publique Kinding Ndé (5,23%), école publique Mock-sud, école publique Kinding Ndjabi et Lycée de Nyokon (4,18%) chacune

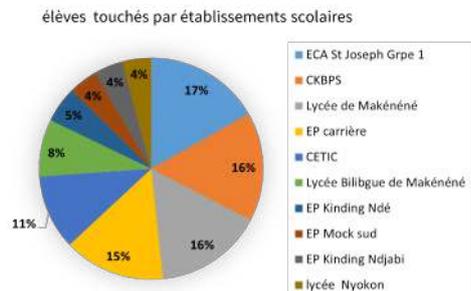
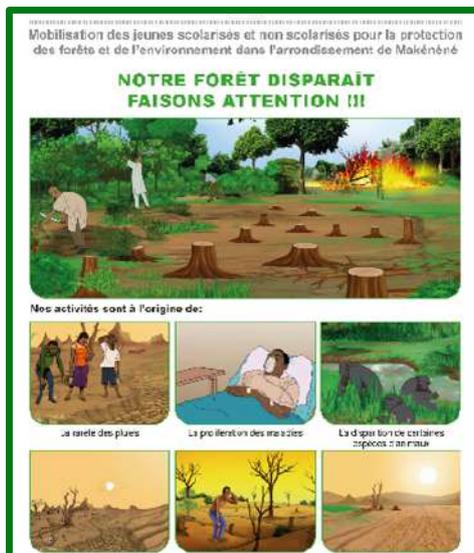
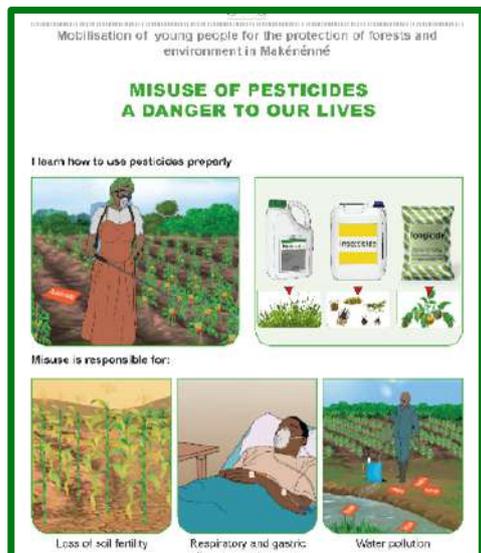


Fig 4 : Élèves touchés par établissements scolaires



Supports de sensibilisation et photos des séances de sensibilisation dans les écoles

# ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

## Résultats obtenus

### Planting des arbres

Afin d'allier la théorie à la pratique, l'équipe du projet grâce au soutien (apport en plants d'ombrage) de la délégation départementale du Mbam et Inoubou du MINEPDED a offert quarante (40) plants à sept (07) établissements scolaires. Ces établissements bénéficiaires ont procédé à des séances de planting de ces arbres. Ces arbres ont pour particularité de créer de l'ombrage

### Visite de terrain avec les membres des CAN

La visite s'est déroulée le samedi 29 octobre 2022, dont le site à visiter était une décharge spontanée d'ordures dans le quartier Makéné-Ést dans l'arrondissement de Makéné. L'objectif était de sensibiliser les membres des CAN sur les causes, conséquences de la destruction de l'environnement et les comportements à adopter pour sa protection. Afin de rendre

cette visite dynamique et participative, l'équipe du projet a fait recours aux jeux de questions-réponses avec les membres des CAN sur des thématiques comme les causes et conséquences de la destruction de l'environnement, les conséquences de la mauvaise gestion des déchets sur l'environnement, et les bonnes pratiques de gestion de ces déchets. Les échanges étaient aussi nourris par le partage d'expérience des membres des CAN à partir de leur interaction avec l'environnement. Au terme de la visite les participants ont pu toucher du doigt l'une des causes de la destruction de l'environnement à savoir la mauvaise gestion des ordures qui a pour conséquences la pollution de l'environnement (sol et sous-sol), la prolifération des maladies, le lieu de refuge des animaux rongeurs et des insectes (moustiques)



*Séance de planting des arbres et visite de terrain dans une décharge d'ordures*

# SOUTIEN A L'ÉDUCATION

« Promotion de l'excellence scolaire dans l'Arrondissement de Makénéne - PESAM »

Après la quatrième édition en 2018, la cérémonie de remise de prix aux meilleurs élèves a connu une interruption due à certains facteurs extérieurs à l'instar de la réforme du système d'évaluation des performances scolaires des élèves qui ne permettaient pas d'identifier les meilleurs élèves. Outre cela, il y a eu la crise sanitaire mondiale du COVID-19 avec toutes ses incidences dans tous les secteurs d'activités y compris l'éducation.

À la suite des séances de concertations avec les chefs d'établissements aux fins d'apporter quelques améliorations au niveau de l'évaluation des performances des élèves et la levée des restrictions des mesures relatives à COVID-19, l'année 2022 marque la réalisation de la cinquième édition du projet de promotion de l'excellence scolaire dans l'arrondissement en abrégé PESAM V.

Le projet de Promotion de l'Excellence Scolaire dans l'Arrondissement de Makénéne édition quatrième (PESAM IV) avait pour objectif de renforcer les performances scolaires spécifiquement à encourager les meilleurs élèves, et de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative sur les causes et conséquences de la destruction de l'environnement et les bonnes pratiques de protection de l'environnement dans l'arrondissement de Makénéne. Il visait spécifiquement à encourager les meilleurs élèves, et de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative sur les causes et conséquences de la destruction de l'environnement et les bonnes pratiques de protection de l'environnement.

## Résultats attendus

Pour cette cinquième édition, les résultats attendus étaient les suivants :

- **26** établissements scolaires soit 20 du primaire et 06 du secondaire ont pris part à la cérémonie
- **153** élèves ont reçu des kits scolaires soit **100** du primaire et **53** du secondaire

- **08** élèves ont reçu des bourses scolaires
- **22** Attestations du prix de l'excellence sont distribuées
- **22 bourses distribuées aux meilleurs** au meilleur de chaque niveau

## Sélection des lauréats

Elle était constituée de trois phases :

La **première phase** consistait à collecter les résultats auprès des différents chefs d'établissements scolaires, **la deuxième** au traitement de ces données selon les critères et **la troisième** à la publication des résultats.

Les critères étaient selon l'ordre d'enseignement :

## Pour le Primaire

- Être inscrit (e) dans un établissement qui a un cycle complet
- Être premier(e) de sa salle de classe
- Avoir une moyenne supérieure ou égale à 14 pour la zone urbaine et 13 pour la zone rurale

## Pour le Secondaire

- Être inscrit (e) dans un établissement qui a un cycle complet (1<sup>er</sup> cycle/2<sup>nd</sup> cycle)
- Être premier(e) de sa salle de classe

- Avoir une moyenne supérieure ou égale à 13

### Bourses scolaires

#### Baccalauréat/GCE Advanced Level

- Avoir au moins une mention Assez bien

#### Concours d'entrée en 6<sup>e</sup>/1<sup>ère</sup> année/ Common Entrance

- Avoir au moins une mention Assez bien

Tableau 4: Récapitulatif des Lauréats

N°	TYPE D'ENSEIGNEMENT/BOURSE	TOTAL	SOUS-CATÉGORIES
1	Enseignement primaire	100	52 (francophone) 48 (Anglophone)
2	Enseignement secondaire	53	33 (francophone) 20 (Anglophone)
3	Bourse scolaires (Bacc enseignement Général francophone et GCE A level)	06	05 (Bacc Francophone) 01 (GCE A level)
4	Entree en 6 <sup>e</sup> et common entrance	01	01 (6 <sup>e</sup> ) 01 (Common entrance)
5	Bourses pour les meilleurs des meilleurs	22	
6	Attestation aux meilleurs des meilleurs	22	
TOTAL			205



## PERSPECTIVES

L'année 2023 sera encore une année déterminante pour l'association sur l'orientation de ses activités. Nous célébrerons en septembre 2023 la sixième édition de la promotion de l'excellence scolaire dans l'arrondissement (PESAM) et le dixième anniversaire de l'association.

Nous comptons donner à cette cérémonie un cachet particulier en nous focalisant davantage sur l'éducation inclusive par l'élargissement de la liste des différents enfants défavorisés, des enseignants et des jeunes filles qui auront bien travaillé dans les matières scientifiques. L'intégration de cette catégorie est de permettre aux jeunes filles de s'intéresser davantage aux matières scientifiques qui pourraient être pour elles un vivier d'opportunités. Pour ce faire nous comptons consolider nos liens avec nos actuels partenaires, aussi aller à la conquête de nouveaux afin qu'ensemble nous puissions porter plus haut cette œuvre sociale.

## PARTENAIRES

Ils nous ont accompagnés au cours de l'exercice 2021 - 2022, grâce nous avons pu réaliser les activités



## CONTACT



Siège, Makénéné, qtier Barrière  
Rue stade municipal



+237 677 97 23 43/655 10 55 55



contact@dypamak.org

Retrouvez-nous sur notre site internet et nos réseaux sociaux



<https://www.dypamak.org/>

